

Réf: Dossier N° 091081

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TOURELA EVENEMENTIEL »

Siège social Abidjan, Treichville, Avenue 05, Lot 172, Ilot 256

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/02/2022 , et enregistrés au CEPICI le 14/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TOURELA EVENEMENTIEL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE : de proposer des services de location de chaises, de bâches et de sonorisation ; ainsi que divers prestations.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

-l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie de biens sociaux

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

-et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielle, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (2.0) Parts Sociales de Cinq Cent Mille (500,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Treichville, Avenue 05, Lot 172, Ilot 256

Dirigeant(s) : M TOURE AMED SEKOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02881 du 05/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°14566/GTCA/RC/2022 du 05/04/2022

